



Commission de services régionaux

Péninsule acadienne

Réunion du Comité de Transport régional

15 septembre 2023

13h30

Local 317 du Centre Culturel de Caraquet

PROCÈS-VERBAL

Membres présents :

Kassim Doumbia	Président
Liette Lanteigne	Représentante - Secteur communautaire
Mai Tran-Mazerolle	Représentante - Secteur communautaire
Bruno Holmes	Représentant - Secteur communautaire
Frédéric Léger	Représentant - Citoyen
Audrey Ferrer	Représentante - Citoyen
Cédric Landry	Directeur développement communautaire

Membres absents :

Lisette Cormier-Noël	Représentante - Secteur des affaires
Théo Saulnier	Représentant – Secteur des affaires
Raymonde Mallais	Représentante - Secteur communautaire
Louise Robichaud	Adjointe à la direction et secrétaire
Suzane Arsenault	Coordonnatrice de l'inclusion et du développement communautaire

1. Ouverture de la séance

M. Kassim Doumbia préside l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres. Il a effectué un tour de table afin de demander à chacun de se présenter.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Il propose l'ajout de l'item date de réunions.

Il est proposé par M. Frédéric Léger et appuyé de Mme Mai Tran-Mazerolle, que l'ordre du jour soit accepté avec la modification proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Présentation du mandat

Monsieur Cédric Landry, Directeur du développement communautaire de la CSRPA, a pris la parole afin de faire la lecture et expliquer le mandat du comité sur le transport régional.

À la suite d'une question de la part des membres, M. Cédric Landry a pris la parole afin d'expliquer le concept entourant le service de Déplacement Péninsule qui est géré par Mme Suzane Arseneault, Coordinatrice de l'inclusion et du développement communautaire à la CSRPA. Il a expliqué que le service de Déplacement Péninsule offre un service de déplacement à l'aide de bénévoles qui accompagnent les clients pour des rendez-vous médicaux, pour aller à l'épicerie, autres rendez-vous. Il a mentionné que le service d'autobus vient compléter le service de Déplacement Péninsule.

Il a, par la suite, expliqué les différentes composantes constituant le service du développement communautaire dans son ensemble. En plus du transport régional, la sécurité publique, l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté, la promotion de la diversité, le dossier des infrastructures sportives, récréatives et culturelles, le logement ainsi que la promotion des communautés saines font partie du mandat de ce nouveau service de la CSRPA issue de la réforme sur la gouvernance locale.

Des discussions ont ensuite eu lieu et des commentaires ont été émis concernant les points suivants :

- le service de transports collectifs (autobus);
- le service de Déplacement Péninsule;
- le besoin de services de déplacement pour le travail;
- le besoin de services pour les gens à mobilité réduite.

4. État actuel du service

Monsieur Cédric Landry a pris la parole afin d'informer les membres de l'état du service.

Depuis le lancement du projet pilote, en novembre dernier, le service offre 5 trajets aller-retour de Caraquet à Shippagan, du lundi au vendredi, et ce, gratuitement. Le trajet a été modifié un peu plus tôt cet été en prolongeant le trajet de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan jusqu'au restaurant le Pinokkio permettant ainsi de couvrir une plus grande partie de la ville de Shippagan.

Le service de transport collectif compte environ une trentaine d'embarquements par jour et depuis le mois de juin, une option sans réservation est à l'essai, ce qui signifie que les clients n'ont plus besoin de s'inscrire via l'application ou d'appeler la répartitrice pour réserver à l'avance, ils peuvent simplement se rendre aux différents points d'embarquements. La majeure partie des clients sont des travailleurs, il y a très peu d'étudiants qui utilisent le service à l'heure actuelle. Des efforts sont effectués afin de faire connaître le service à cette clientèle, à titre d'exemple, des

représentants de la CSRPA étaient présents lors de la rentrée universitaire dans le but d'y promouvoir le service.

Des discussions ont eu lieu et des commentaires ont été émis concernant les horaires de l'autobus en lien avec les horaires de cours, les horaires de travail, l'accès aux soins de santé, etc. Il fut également mention des possibilités éventuelles qui verraient, par exemple, des employeurs contribuer à l'utilisation du service en défrayant une partie des frais d'embarquements pour ces employés qui souhaiteraient utiliser le transport en commun pour se rendre au travail.

M. Cédric Landry a précisé que le service de transports collectifs est régi par la loi provinciale et que toutes modifications touchant la question des trajets, des horaires et des tarifs doivent être soumises et présentées à la Commission de l'énergie et des services publics pour approbation. Un processus laborieux et coûteux qui restreint notre capacité de s'adapter rapidement aux besoins de notre population et d'offrir un service flexible, adapté aux réalités des régions rurales comme la nôtre.

5. Processus d'appel d'offres - Acquisition de la flotte de minibus

Monsieur Cédric Landry a pris la parole afin de faire part du processus d'appel d'offres pour l'acquisition de la flotte de minibus alimentés au propane.

Il a mentionné que le processus s'est terminé le 31 août. Cependant, les coûts sont un peu plus élevés qu'estimée à l'origine. Cette situation était prévisible, car nos estimées dataient de plus d'un an. L'acquisition de 7 minibus incluant un autobus dédié à offrir le service aux gens à mobilité réduite serait effectuée conditionnellement à l'approbation du conseil d'administration.

Un appel d'offres supplémentaire pour l'acquisition de 5 minifourgonnettes servant à relier les régions plus éloignées au réseau principal du service de Transports collectifs est prévu au cours des prochains mois. Ce service sera offert sur demande.

Le délai de livraison serait d'environ 18 mois. Donc, la flotte complète pourrait être en activité au plus tard en 2025.

Des discussions ont eu lieu et des commentaires ont été émis concernant les autobus électriques comparativement aux autobus alimentés au propane.

Monsieur Cédric Landry a pris la parole afin d'expliquer que l'option du propane a été retenue, car la réalité de la Péninsule acadienne, en ce qui a trait à l'accessibilité de station de chargement, n'était pas envisageable pour l'instant. Il a mentionné qu'il était possible d'acquérir des fourgonnettes hybrides afin de réduire l'empreinte écologique du service.

À la suite d'une question de la part des membres, M. Kassim Doumbia a mentionné que des discussions auront lieu prochainement afin d'obtenir un partenariat dans le but d'effectuer le trajet pour la région de Tracadie.

M. Cédric Landry a pris la parole afin de préciser que le but principal de l'équipe est de développer le projet de transports collectifs, de faire évoluer celui-ci et non d'observer le Status quo en attendant la livraison de la flotte complète. Il a fait mention que des partenariats sont envisageables et que l'autobus qui circule présentement est la propriété de la CSRPA. Il fut également mention qu'une entente est établie avec une entreprise locale qui facilite l'emprunt de leur autobus en cas de panne mécanique.

Des discussions ont eu lieu concernant la publicité en lien avec l'autobus et la visibilité de celle-ci autant sur la route qu'en ligne sur le WEB. L'identification devrait être plus visible et elle devrait se démarquer des autobus de foyers de soins par exemple. Des suggestions telles que l'idée de faire appel à des entreprises expertes en graphisme jumelée à l'affichage de publicité payante à l'arrière de véhicule sont émises. M. Cédric Landry a pris la parole afin de préciser qu'une réflexion visant à accroître la promotion du service de transport régional est en cours.

M. Kassim Doumbia a fait la mention que l'affichage des arrêts d'autobus devra être effectué et l'ajout des abris aux arrêts devrait être pris en considération.

M. Cédric Landry a pris la parole afin de préciser que ces abris sont dispendieux, mais qu'effectivement les points d'arrêts doivent être identifiés.

Des discussions ont eu lieu et des commentaires ont été émis concernant l'importance de relier la Péninsule acadienne avec les villes comme Bathurst et Miramichi pour les citoyens et les nouveaux arrivants.

M. Cédric Landry a pris la parole afin de préciser que la CSRPA compte 2 chauffeurs à temps plein et 4 remplaçants. Notre autobus compte 22 places et nécessite un permis de conduire de classe 4 (25 passagers et moins).

6. Projet Autopartage

M. Cédric Landry a pris la parole afin d'informer les membres que la CSRPA fait partie d'un groupe qui compte faire une demande auprès de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) afin de faire l'acquisition de voitures électriques dans le but de rendre accessibles ces véhicules à la communauté.

M. Kassim Doumbia a pris la parole afin de préciser que certaines municipalités possèdent des voitures électriques, mais qu'ils n'en font pas le partage présentement. Ce programme donnerait la chance d'offrir un service supplémentaire de location aux personnes qui n'ont pas de véhicules.

Des discussions ont eu lieu et des commentaires ont été émis concernant le fonctionnement de ce service et des différentes options de véhicules et/ou vélos électriques qui pourraient être offerts à la population dans le futur.

Les points de services seraient situés à Caraquet, Tracadie et Shippagan.

7. Planification stratégique – Mise en œuvre du plan d’action

M. Cédric Landry a pris la parole afin de préciser que, suite à la réforme sur la gouvernance locale, la CSRPA fut mandatée par la loi de procédé à un exercice de planification stratégique. Le cadre de celle-ci fut présenté aux membres du Conseil d’administration en juillet et son plan de mise en œuvre devrait être établi d’ici la fin octobre. Un suivi en lien avec les points reliés au dossier du transport régional s’y retrouvant sera fait à la prochaine réunion du comité.

8. Autre

Date de Réunion

M. Kassim Doumbia a demandé aux membres leurs préférences en ce qui a trait aux heures de réunion.

La majorité des membres ont fait part de leurs préférences pour la tenue des réunions du comité. L’option de tenir celles-ci en journée plutôt qu’en soirée fait l’unanimité. Dans l’optique de faciliter la coordination des réunions à l’avenir, il est mentionné qu’un calendrier identifiant les dates des réunions du comité pour l’année 2024 sera produit et fourni aux membres.

9. Levée de la réunion

Étant donné que tous les points à l’ordre du jour ont été épuisés, il est proposé par Mme Mai Tran-Mazerolle que la réunion soit levée à 15h16.

Kassim Doumbia, président

Louise Robichaud, secrétaire